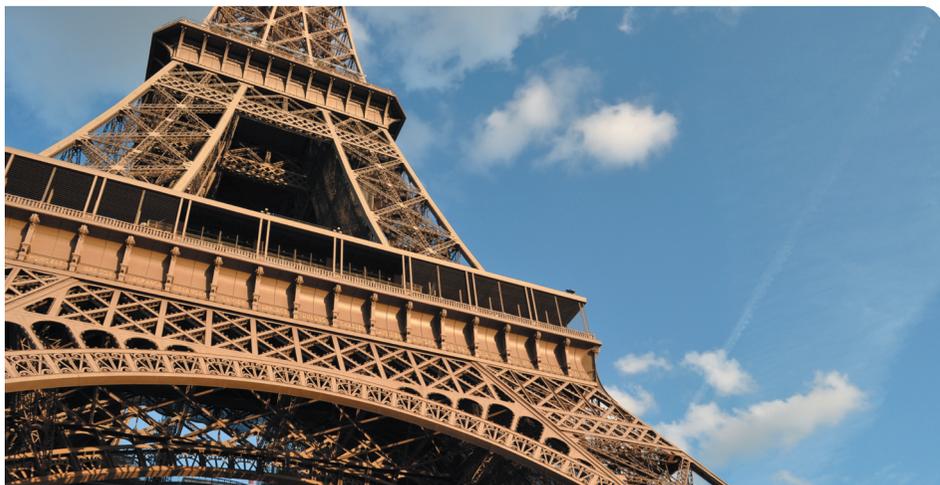


PARIS JURIDICTION INTERNATIONALE

CONFÉRENCE DU 5 DÉCEMBRE 2017
CCIP - 2 place de la Bourse - 75002 PARIS

Conférence autour du rapport remis au Garde des Sceaux par Guy Canivet au nom du Haut comité juridique de la place financière de Paris, pour prôner la création de chambres commerciales internationales.



8h30 - 9h00

Accueil des participants et café

1

9h00 - 9h45 (Modérateur : Jacques Bouyssou)

Présentation du poids économique de la place de droit de Paris et de sa contribution à l'attractivité économique de Paris

- Jean-Hervé Lorenzi (Paris Dauphine, Président du Cercle des Économistes).
- Bruno Deffains (Panthéon Assas), co-auteur du rapport Marché du Droit.

2

9h50 - 11h00 (Modérateur : Élie Kleiman)

Table ronde « *le point de vue des entreprises* »

- Carol Xueref (Cercle Montesquieu)
- Didier Kling (Président CCI Paris-Île-de-France)
- Aurélien Hamelle (Directeur Juridique Total)
- Nicolas Brooke (DJ grands contentieux internationaux, Société Générale)
- Jean-François Guillemain (Secrétaire Général, Bouygues)
- Élie Kleiman (Paris Place d'Arbitrage)

3

11h00 - 12h00 (Modérateur : Frank Gentin)

Présentation du projet

• 11h00 - 11h10

L'expérience de la chambre internationale du tribunal de commerce de Paris : Jean Messinesi, Président du tribunal de commerce de Paris.

• 11h10 - 11h20

La contribution d'un barreau ouvert à l'international : Marie-Aimée Peyron, Bâtonnier élu.

• 11h20 - 11h30

Le point de vue de la cour d'appel de Paris : Chantal Arens, Première présidente de la cour d'appel de Paris (à confirmer).

• 11h30 - 11h40

Le point de vue de la chancellerie : Thomas Andrieu, Directeur des Affaires Civiles et du Sceau.

• 11h40 - 11h50

Présentation du rapport et de ses propositions : Guy Canivet, Premier président honoraire de la Cour de cassation, ancien membre du Conseil Constitutionnel.



Pour s'inscrire, rendez-vous sur :
avocatparis.org/paris-jurisdiction-internationale

Renseignements :

- Jacques Bouyssou
amco, secrétaire général de paris place de droit
jbouyssou@alerionavocats.com
- Suivez-nous sur Twitter 

Cette formation est valable au titre de la formation continue des avocats